

Cadre réservé au contrôle de légalité

Envoyé en préfecture le 06/03/2025

Reçu en préfecture le 06/03/2025

Publié le

ID : 039-253900302-20250305-SIE_2025_0003-BF



SÉANCE DU 05 / 03 / 2025

Date de la convention :
27 / 02 / 2025

Date d'affichage :
27 / 02 / 2025

Nombre de Conseillers :

- En exercice : 6
- Présents : 5
- Votants : 5

Votes :

- Pour : 5
- Contre : 0
- Abstention : 0

L'an deux mille vingt-cinq, le cinq mars à vingt heure et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MAISOD, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Michel BLASER.

MEMBRES PRÉSENTS :

M. Michel BLASER, M. Marcel RENAUD, M. Julien BUFFAUT, M. Régis LACROIX, Mme Catherine FORESTIER,

ABSENT(S) AVEC POUVOIR :

ABSENT(S) EXCUSÉ(S) : M. Romain VOLATIER

SECRETARE DE SÉANCE : Mme Catherine FORESTIER,

OBJET : EXERCICE 2024 – VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE

L'Assemblée Délibérante, réunie sous la Présidence de Michel BLASER,

INVESTISSEMENT			
	PRÉVU	RÉALISÉ	RESTE À RÉALISÉ
DÉPENSES	178 819	23 104.62	0.00
RECETTES	178 819	77 974.55	0.00

FONCTIONNEMENT			
	PRÉVU	RÉALISÉ	RESTE À RÉALISÉ
DÉPENSES	254 402	111 851.99	0.00
RECETTES	254 402	248 388.35	0.00

RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE	
INVESTISSEMENT	54 870.01
FONCTIONNEMENT	136 537.03
RÉSULTAT GLOBAL	191 406.29

Monsieur le Président se retirant, le Conseil Syndical, à l'unanimité **APPROUVE** et **VALIDE** :

- Le Compte Financier Unique 2024

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Président, Michel BLASER